

<p style="text-align: center;"><b>Comptes rendus des ateliers du Congrès 2016 du Réseau « Sortir du nucléaire »</b></p>
---

<b>Atelier 1 - Démantèlement /déchets / Cigéo-Bure</b> par Régine Millarakis de Mirabel-Lorraine - Nature -Environnement et présenté par Philippe Guiter	..... page 2
<b>Atelier 2 - Financement du Rézo : place des donateurs, rapports aux groupes,...</b> par Antoine Girard du CIREN	..... page 3
<b>Atelier 3 - Nucléaire militaire : accords multilatéral, unilatéral et référendum</b> : non disponible	
<b>Atelier 4 - Comment gagner la bataille de l'opinion ?</b> par Pierre Combaz	..... page 6
<b>Atelier 5 - Quelles relations humaines entre toutes les composantes du Réseau ? Quelle écologie relationnelle est nécessaire ?</b> par Agnès Le Coutour de Na Hague et Alain Joffre de la CANVA	..... page 9
<b>Atelier 6 - Rôle des CLI et de l'ANCLI :</b> par Guillaume Blavette	..... page 10
<b>Atelier 7 - Bassins de lutte, régionalisation et décentralisation</b>	..... page 12

Un grand merci à tous les rapporteurs qui nous ont fait parvenir ces compte-rendus de discussion,  
les ont présentés lors de la plénière du congrès ainsi qu'aux participants !

## Atelier 1 - Démantèlement / Déchets / Cigéo-Bure

**Méthode** : en grand groupe, malgré le temps restreint à consacrer à ces 3 sujets

### **Constat** :

\*Les déchets, ce n'est pas que Bure, il y en a partout ... « de la mine aux déchets » : FAVL cherchent site d'entreposage, ICEDA, aciers irradiés, mines, déchets militaires...

\*Mais Bure, c'est énorme (99,99% de la radioactivité totale produite par les centrales nucléaires) et urgent : le projet pourrait être autorisé en 2017 (DAC).

\* L'enfouissement est la pire des solutions de gestion. Mais ce n'est pas à nous de trouver la solution « la moins pire », la moins risquée pour les gérer. Tenter de répondre à cette question insoluble est un piège : la seule réponse possible est d'exiger d'arrêter d'en produire.

\* Attention au vocabulaire :

→ Avec le démantèlement et la sortie inévitable du nucléaire, les « matières valorisables » vont multiplier par 30 à 40 fois le volume de déchets,

→ L'enfouissement est prôné pour « ne pas laisser le fardeau aux générations futures ». Or, l'impact sur les générations futures sera énorme : on va leur laisser le problème et pas les moyens financiers d'y faire face.

### **Comment soutenir la lutte à Bure ?**

\*Elaborer une stratégie nationale

\*Constituer un réseau de « comités de soutien » en s'appuyant sur les comités de soutien existants (NDDL, Gaz de schiste), accentuer la convergence des luttes (NDDL...)

\*Faire connaître Bure par un tract d'info distribué nationalement et pourquoi pas de manière simultanée

\*Agir au moment du débat parlementaire sur la réversibilité ; mettre en lumière la question du coût du projet/des provisions, dans le contexte de faillite du nucléaire

\*converger vers les 200 000 Pas à Bure le 05 juin

### **Modes d'action** :

\*doivent être complémentaires et solidaires. On ne sait pas ce qui va marcher (actions de masse, résistance, juridique...)

\*il faut gagner la bataille de l'image, de la communication : EDF= Electricité Déchets de France ; production nucléaire=production de déchets

Petite note complémentaire de Sophie Morel par rapport aux "déchets du nucléaire militaire " suite aux questions soulevées par les participant-es à l'atelier lors de la restitution en plénière:

"L'ANDRA a été instituée pour "gérer" tous les déchets, civils et militaires. Il n'y a donc pas une filière distincte pour les "déchets nucléaires militaires "

Les sites de la Direction des Applications Militaires du CEA envoient donc leurs déchets radioactifs vers les sites de stockage gérés par l'ANDRA. Ils sont répertoriés dans les inventaires de l'ANDRA . Voir l'inventaire 2015 de l'ANDRA

<http://www.andra.fr/download/site-principal/document/editions/558.pdf>

Concernant les 'essais' nucléaires en Polynésie Française & au Sahara, tous les déchets d'explosions & les matériels contaminés sont restés sur les sites d'essais.ou ont été plus ou moins enfouis ou jetés à la mer.

Pour la Polynésie, voir l'étude sur le site de l'association Moruroa E Tatou

<http://www.moruroaetatou.com/>

<http://www.andra.fr/download/site-principal/document/editions/558.pdf> Selon Jean-Marie Collin (chercheur associé au GRIP & à l'Observatoire des Armements)

<http://alternatives-economiques.fr/blogs/collin/2012/07/12/dechets-nucleaires-militaires/>

**Déchets radioactifs** : Selon l'annuaire réalisé par l'ANDRA publié en 2012, mais qui repose sur des déclarations au 31 décembre 2010, il existait en France environ 1 320 000 m<sup>3</sup> de déchets radioactifs, dont 11 % sont issus du secteur de la défense. Au total, il y a « cent six sites produisant et/ou détenant des déchets radioactifs pour le compte de la défense ». L'ANDRA recense fin 2010 pour les trois premières catégories de déchets :

- 230 m<sup>3</sup> déchets de haute activité <http://www.andra.fr/pages/fr/menu/les-dechets-radioactifs/comment-sont-classes-les-dechets-radioactifs-r/les-dechets-de-haute-activite--ha-65.html> (sur un total de 2 700).
- 3 000 m<sup>3</sup> déchets de moyenne activité à vie longue.
- 18 500 m<sup>3</sup> déchets de faible activité à vie longue"

## **Atelier 2 - Financement du Réseau « Sortir du nucléaire » : place des donateurs, rapports aux groupes, ...**

Nombre de participants: 13 dont 3 salariés

Le texte qui suit est la transcription des échanges qui se sont tenu durant l'atelier finance du 12/02/2016. Il constitue un outil de réflexion à l'attention de tous.

Provenance des ressources - levées de fonds:

La très grande majorité provient des donateurs -*environ 90 %*, une petite partie des groupes - 1 %- mais les groupes participent aux rentrées de fond, notamment en rendant visible le Réseau sur le terrain.

Les levées de fond initiées par le Réseau proviennent

- du site web,
- de l'envoi des courriers relatifs aux campagnes avec éventuellement des cibles de proximité
- de la revue trimestrielle
- des appels à dons

Risque de perdre des donateurs et des groupes si le congrès ne débouche pas sur des lignes claires.

Les demandes de subvention:

En 2015, comme les années précédentes, toutes les demandes de subvention ont été accordées (sauf une reportée à l'après congrès).

Certains trouvent les demandes de subvention trop lourdes à remplir (il faut détailler les dépenses prévisionnelles).

Les subventions sont accordées aux groupes du simple fait qu'ils sont adhérents; il est nécessaire de savoir à quoi servent les subventions.

Il pourrait être envisagé que les groupes rendent compte des dépenses à posteriori.

Il est nécessaire d'informer régulièrement les groupes sur la possibilité de faire une demande de subvention.

Dans le fonctionnement du Réseau, des prévisionnels de dépenses sont faits en fonction des campagnes votées en AG.

Le Réseau est un soutien précieux pour les groupes et les militants, notamment en cas de difficultés imprévues. Les 30.000 euros de subvention ne sont que la face émergée des aides que le Réseau apporte aux groupes (juridique, salariés en soutien, logistique, ...)

### Dons et fichiers donateurs:

Proposition que les dons ou une partie des dons des donateurs d'une zone géographique soient versés directement au(x) groupe(s) de cette zone géographique.

Plusieurs questions se posent:

- à quoi servirait cet argent (les groupes sont plus ou moins actifs, leurs besoins ne sont pas les mêmes)
- comment faire la répartition entre les groupes d'une même zone
- qu'advient-il des groupes qui sont dans une zone où il y a peu ou pas de dons ?
- nécessité de conserver une part suffisante pour le fonctionnement de la structure, pour gérer ces dons, pour pouvoir financer tout ce qui est apporté aux groupes par le Réseau.
- poids pour les groupes de la gestion administrative des dons pour le cas où les dons seraient adressés directement aux groupes.
- Les groupes ayant une liberté totale vis à vis du Réseau, leurs pratiques propres peut ne pas être en adéquation avec les motivations des donateurs qui font des dons en réponse aux campagnes de dons faites par le Réseau.
- fragilité du système de financement très majoritairement par les dons (on peut facilement perdre un nombre important de donateurs); il semble nécessaire de donner une représentativité aux donateurs.
- difficulté ou risque pour les groupes concernant l'agrément de l'état pour les déductions fiscales pour les groupes antinucléaires.

Proposition que les fichiers sympathisants et donateurs soient transmis aux groupes locaux.

Une partie des problématiques évoquées pour les dons se retrouvent pour les fichiers sympathisants et donateurs. De plus les règles de confidentialité des données recueillies par le Réseau entraînent certaines obligations.

Des propositions de solutions ont été apportées:

- établissement d'un questionnaire pour les donateurs (et sympathisants), au moment du don, leur proposant des cases à cocher concernant la transmission de leurs coordonnées au groupe local le plus proche, et pour mieux connaître leur profil. Il est à noter que cette proposition a pour conséquence un traitement des données conséquent qui devra être fait par un salarié.

- proposer au donateur de choisir le groupe local auquel serait destiné son don ou une partie de son don
- possibilité de proposer au donateur la destination de son don (attention toutefois à assurer le financements indiqués plus haut)
- transmettre systématiquement aux sympathisants et donateurs les coordonnées du groupe local et sa présentation (il faut que le groupe local soit en mesure de répondre aux sollicitations)
- transmission régulière aux groupes locaux du nombre de sympathisants et donateurs de son secteur géographique

Les pratiques suivantes existent déjà:

- Actuellement il est déjà proposé aux sympathisants et donateurs d'être inscrits sur la liste de diffusion locale du réseau
- les actions des groupes sont relayées et valorisées sur le site internet et dans les courriels adressés aux sympathisants et donateurs, faut-il encore que les groupes transmettent leurs éléments au Réseau. Il est nécessaire de bien communiquer avec les groupes pour qu'ils fassent ces démarches.

Un autre problème récurant est l'amalgame que fait le grand public entre l'entité Réseau et les groupes locaux. C'est assez naturel puisque la totale indépendance des groupes locaux par rapport à la structure centrale est une particularité du Réseau Sortir du nucléaire.

Là aussi une information pourrait être faite auprès des donateurs.

#### Les groupes:

Face à toutes les questions soulevées, il s'avère nécessaire de mieux définir ce qu'est un groupe local, qu'est ce qui le caractérise et quels sont ses droits et ses devoirs.

Il faut redéfinir les relations entre les groupes et le Réseau.

La question des entreprises (Biocoop, ...) et groupes non spécifiquement antinucléaires a été évoquée. Il en ressort que certaines d'entre elles sont très actives et très efficaces dans la lutte. Il serait utile et bénéfique de les stimuler pour qu'elles le soient de plus en plus. Leur rôle est loin d'être négligeable, même si la lutte antinucléaire n'est pas leur activité principale.

La question de se centrer uniquement sur les groupes spécifiquement antinucléaires risque de nous faire perdre beaucoup de forces militantes.

Les moyens financiers des groupes semblent être assez faibles; de l'ordre de 500 à 1500 euros. Les groupes ont donc besoin du soutien du Réseau.

#### Ce qui peut être mis en place rapidement:

- Le questionnaire aux sympathisants et donateurs ainsi que les informations sur les groupes locaux à destination des sympathisants
- la communication aux groupes du nombre de sympathisants et donateurs locaux
- une information régulière auprès des groupes sur les moyens qui leurs sont proposés (subventions, agenda événements, ...)
- un travail de réflexion sur ce qu'est un groupe

## Atelier 4 - Comment gagner la bataille de l'opinion ? (type d'actions, radicalité, referendum, communication)

Environ 30 présents à l'atelier.

Rapporteurs : Anne Meyssignac, Pierre Combaz.

Ce compte-rendu s'est efforcé de traduire la façon dont s'est déroulé l'atelier : communication, stratégie/radicalité, types d'actions.

Les noms des salariés intervenant lors de l'atelier figurent en **gras**. Ils ont pu expliquer concrètement ce qu'ils faisaient, ce qui a été très enrichissant.

Henri C. : un faible nombre d'associations antinucléaires n'est pas membre du Réseau. Il faut mieux faire savoir les services que peut apporter SDN. La crise est en voie de résolution : il faut faire un appel aux associations antinucléaires.

Mme ... Qui est responsable de la communication au CA ?

François S. Stop Penly : le texte produit était trop long. Il faut s'adapter au public

Mme .... Il faudrait aider les groupes à trouver des relais médias pour les communiqués des groupes locaux.

Pierre faisant référence au terme radicalité figurant dans le titre de l'atelier : il faudrait faire « monter la pression » notamment auprès des médias nationaux.

Philippe L. Les groupes du réseau sont très divers dans leurs prises de position et formulations. Par exemple, à Grenoble, une campagne d'information va associer artistes et théâtre (plus la sortie du livre FRANKUSHIMA). Le rôle du réseau est de mettre en valeur l'ensemble des initiatives.

Charlotte M. (Chargée de communication et des relations extérieures). Elle est notamment chargée des communiqués de presse et travaille souvent avec Marc Saint Aroman pour éplucher l'actualité ; Elle rédige des propositions de communiqués et les soumet à Martial Château, administrateur référent pour les communiqués de presse. Processus démocratique de validation par le CA pour chaque communiqué.

Le principe de subsidiarité est appliqué : On laisse d'abord faire le groupe. Le réseau peut être co-signataire du communiqué d'un groupe local.

800 articles originaux par an produits par le réseau.

Constat de Charlotte : C'est un travail lent et difficile pour répondre aux 3 conditions indispensables:

1/ rédaction d'un texte pertinent, sourcé ;

2/ validation démocratique par le CA ;

3/ rapidité, anticipation pour ne pas se faire couper l'herbe sous le pied.

- Le fort turn-over des journalistes ne simplifie pas la tâche :

- L'envoi de mails aux journalistes doit le plus souvent être suivi d'une relance par téléphone ;

- Faiblesse de nos moyens face à ceux déployés par l'Etat nucléaire ;

La crédibilité du Réseau tient beaucoup aux actions médias et aux actions juridiques.

Benoît S. (webmestre éditorial) et Sabine L. (responsable web et multimédia) :

Le SITE INTERNET (3000 visites par jour en moyenne) : Coordination par Sabine. Une rubrique permet de mutualiser des outils et des idées créés par les groupes.

**En interne au réseau :**

- **l'agenda** sur le site qui relaie les infos et actions des groupes

- **les listes d'échanges** : Eloge de la lenteur : Ne pas répondre à chaud pour éviter les conflits.

- **Appel aux groupes** pour qu'ils fassent remonter des compte-rendus d'action et des photos qui seront mis en ligne. Importance des images qui frappent du premier coup d'œil. Remplir le formulaire à disposition sur le site.

**Vers l'extérieur du réseau :**

- **Réseaux sociaux** : 47 000 personnes sont chaque jour en lien avec le Réseau sur les réseaux sociaux. Facebook est un levier nouveau et prometteur qu'entreprend d'activer Benoit. (300 personne/semaine).

- **les pétitions en ligne** mises en place par Sabine et Benoit connaissent un certain succès et sont le biais principal pour recueillir de nouveaux contacts et à plus long terme, d'éventuels donateurs (environ 10% des nouveaux contacts deviennent donateurs).

- **les vidéos** : Des participants à l'atelier, comme Michel Guérite, souhaiteraient qu'une place plus grande soit donnée aux vidéos. Mais des réticences sont formulées concernant le bilan énergétique des vidéos en ligne.

**Xavier R.** (chargé de communication grand public )

Il s'occupe en particulier de coordonner La REVUE du réseau tirée à 15 000 exemplaires, et de préparer et coordonner avec **Sabine** la NEWS LETTER mensuelle diffusée via les listes mails ; participation d'intervenants extérieurs sur des outils, des supports selon les motions et campagnes. Il entend souvent la critique que la forme et le fond de la revue n'émanent pas assez des groupes militants ; Xavier explique que son intervention sur la revue se situe en aval du processus de communication et rappelle que la revue est pourtant structurée autour des grands thèmes des campagnes et motions votées en AG par les groupes. Il faut mettre en synergie nos outils pour rendre visible notre discours. Il souhaiterait que les groupes et les militants proposent plus d'articles et s'emparent des outils mis à leur disposition par le Réseau.

Benoît D. : Il faut sensibiliser les gens :

→ Aspect amoral de la prise en otage des citoyens français qui payent pour développer le nucléaire.  
-> lié à « où on va ? »

Marylise V. : Le lobby nucléaire a de gros moyens ; mais son groupe est tous les samedi matin sur le marché pour distribuer des tracts.

Mme ... Le groupe local démarre l'action, le réseau est là pour soutenir et amplifier  
Comment faire pour que le réseau soit au service de tous.

Les groupes doivent solliciter le réseau.

A une réaction face au danger du nucléaire telle que « il faut bien crever de quelque chose », la réponse a été « c'est gentil pour vos petits-enfants ».

Yann B. : on est dans une guerre de communication. Il propose d'adopter le slogan « Sortir vite du nucléaire » et que soit lancé un référendum pour ou contre le nucléaire, et indique qu'un tel référendum a recueilli 750 000 signatures en Belgique.

Alain C. de Stop nucléaire, originaire de Bretagne, dit que le Réseau ne traite pas le fonds.

Il y a danger immédiat, il faut donc un arrêt immédiat des centrales. Il faut faire de l'information et non de la communication.

Pierre félicite les bretons pour s'être opposés avec succès il y 30 ans à la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff. Répondre à un danger immédiat par une demande d'arrêt immédiat des centrales est raisonnable, mais ne lui paraît malheureusement pas réaliste dans le contexte français.

M..... Ce qui parle au public, c'est la question de la santé.....

Évènementiel : Il faut associer sortie du nucléaire et fête, faire un grand évènement par an, si besoin en faisant appel à des pigistes pour les supports de communication.

Michel Guérite, « 40 ans dans la communication » veut, par des propos assez « spectaculaires », bousculer les participants pour les mobiliser : La production vidéo de SDN est nulle, les procès

c'est bien si on en parle, pour les élections présidentielles, présenter un candidat (Stéphane Lhomme ?) et faire campagne "pour une France sans nucléaire" ?

**Marie F.** (coordinatrice des questions juridiques)

Le Levier JURIDIQUE, les procès, permettent d'ouvrir une fenêtre médiatique sur le sujet.

Mais il y a des difficultés à dépasser les médias locaux, par exemple lorsque le procès fait suite à un dysfonctionnement dans une centrale.

**Danièle B.** fait part de l'expérience de SDN 03 qui a fait un tract (5000 ex) sous forme de questions du type « A quelle distance est la première centrale ? »

**Jean-Luc P.** estime que l'audience du public est occupée par la publicité des médias.

Pour lui, les antinucléaires devraient être d'accord sur :

- 1) Risque d'un « hiver nucléaire »
- 2) Etre pragmatique, ne pas rester sur la technique
- 3) La lutte contre les gaz à effet de serre (GES) n'a rien à voir avec le nucléaire

**Marc S-A.** estime qu'il faut distinguer l'image du réseau et sa réalité.

Il cite la grande dynamique qui s'est créée autour de l'usine Areva de Malvési (près de Narbonne), longtemps méconnue. Il se souvient qu'à la création du réseau, les partisans d'une sortie immédiate du nucléaire ne sont pas entrés dans le réseau. 20 ans après le débat continue.

**M.... Independent Who**

Il faut nommer les criminels de l'atome, même au risque d'un procès.

Les risques pour la santé étant avérés, il faut un arrêt immédiat du nucléaire.

**Mme ....** est pour demander l'arrêt immédiat.

Pour elle, la **responsabilité** du réseau est de dire « Danger immédiat, donc arrêt immédiat ».

Le réseau n'est **pas responsable** du rythme d'arrêt des réacteurs.

**Isabelle T.** dit qu'il faut revenir aux fondamentaux. Il ne doit pas y avoir confusion entre notre message, la stratégie, la cible, la méthode. Pour sortir du nucléaire, il faut tout utiliser y compris le charbon. Pour elle, le problème du réseau réside dans le message, plutôt que dans des dysfonctionnements internes.

**Anna B.** de SDN05 pense également qu'il y a un problème dans la compréhension du message entre « sortie immédiate » et « sortie progressive ». La réaction des gens est souvent « on est d'accord avec vous, mais on ne peut rien faire ». Il faut à la fois ne pas faire peur, et dire qu'il y a des solutions (énergies renouvelables...)

**Mme ....** Malheureusement le fonds ambiant est de moins en moins favorable (pour la sortie du nucléaire)

A la fin de l'atelier, suite à la proposition d'une participante, il est convenu de soumettre le lendemain matin aux groupes lors de la réunion plénière du congrès la question : « Arrêt immédiat ou arrêt progressif en moins de x années ». Les réunions tardives du samedi soir et le programme chargé du dimanche matin, n'ont pas permis de ré-aborder ce sujet.

**Une brève reformulation de ce qui s'est passé dans cet atelier intéressant, animé, dans lequel toutes les opinions ont pu s'exprimer :**

**Quel message ?**

- Multiples entrées : La santé, la catastrophe, la démocratie, l'aspect économique etc... Toutefois, le caractère amoral du nucléaire qui nous rend complice de crime contre l'humanité (notamment par notre contribution en tant que contribuable) est à mettre en avant. - - Utiliser le mot CRIME.

- Il est fait mention encore une fois des divergences concernant le message plus ou moins radical : "décision immédiate de sortie" "sortie urgente ou " "arrêt immédiat", ? Le réseau est pluriel et sa diversité fait sa richesse. **Optons pour la complémentarité et non pour l'opposition.**



### Quelle communication directe sur le terrain ?

- Les rencontres directes avec les gens sont très importantes ; tractage hebdomadaire sur les places,
- Les tracts sous forme de QUIZZ sont bien pour sensibiliser la population. Partage d'expérience d'un groupe qui a recueilli 5000 contributions en 1 week end.
- Sortir du Nucléaire se développerait en cherchant des lieux-relais (commerces, associations, organismes, centre culturels etc...) Pour cela, il faudrait un(e) représentant(e) militant(e) pour démarcher tous les lieux potentiels dans les villes, susceptibles de relayer les informations.
- Même réflexion pour le tractage et l'affichage en amont des manifs ; Ils sont confiés aux seuls militants qui ne peuvent l'assurer complètement car c'est un boulot énorme. Nécessité d'embaucher ou de défrayer temporairement un afficheur comme le font les organisateurs de spectacles.
- Autres façon de communiquer : performance, happenings, mise en scènes... (ex : sur le marché, proposer à la vente des pommes de Tchernobyl, recruter des « liquidateurs » dans la rue).

### Atelier 5 - Quelles relations humaines entre toutes les composantes du Réseau ? Quelle écologie relationnelle est nécessaire ?

Nous étions sept personnes pour nous pencher sur l'écologie relationnelle, sept personnes à penser que les relations existant entre nous sont importantes et méritent qu'on y réfléchisse : Alain, Sophie, Eric, Annie, Marie, Agnès, Nadia .

Pour ce faire, chacun a pris la parole à son tour lorsque son voisin avait fini de parler.

#### Quelques phrases dites ce samedi 13 février dans l'atelier :

« Les relations humaines sont très importantes mais on les laisse souvent de côté. Nous avons trop misé sur la matière au détriment du développement de l'être. Nous sommes dans plusieurs crises à la fois, sans compter que la folie nucléaire, elle-même issue de la guerre et de la peur, nous entraîne dans la folie individuelle, la folie dans notre propre personne. Et c'est bien là cependant que nous allons pouvoir agir en premier, sur nous-mêmes, sur notre propre comportement : pour changer les choses, commençons par nous changer nous mêmes. En cela, nous pourrions nous inspirer des peuples premiers.

Nous avons lancé quelques pistes pour sortir des relations houleuses, pour que nos rencontres soient plus calmes, moins confuses, et que nous soyons en mesure de respecter les autres, tout en se respectant soi même.

- **Poser d'emblée un cadre validé par tous qui garantisse à chacun-e une liberté d'expression** et aussi une sécurité pour s'exprimer en respectant et en permettant l'expression des autres sans jugements ou procès d'intentions souvent malveillantes...

- **Pour créer du lien, faire des réunions en petits groupes, préserver des temps de silence,** commencer par un temps de silence et faire parfois des rappels pour établir le silence, introduire des petits jeux coopératifs régulièrement et chanter ensemble, ce qui permet de dédramatiser ...

- **Assurer la modération sur les listes mails** pour ne pas laisser s'installer une impunité à l'égard des expressions de notre « folie » parfois.

- **Mettre des mots sur ce qui se passe, ramener la parole dans son sens de recherche de sens**, de communication entre les êtres humains, et pour cela, prendre connaissance des travaux de Jacques Ellul sur la question, dans son livre « *La parole humiliée* » et prendre la mesure de l'importance de la parole pour l'être humain. Les Kogis par exemple, se rencontrent dans la pénombre, ils ne se voient pas, la parole est seule importante.

- **Chercher dans la formation à la communication non violente** les moyens d'exprimer ses émotions et notamment sa colère sans agresser, ni écraser l'autre : voir le chapitre 10 de l'ouvrage de Marshall B. Rosenberg *Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs)*.

- **Ramener dans notre pratique, le Satyagraha** = la force de ce qui est vrai, chère à Gandhi.

- **On ne peut combattre efficacement le nucléaire avec les mêmes moyens que ceux employés**

**par la société violente qui l'a suscité.** La non-violence, c'est s'engager à un travail sur sa propre violence que nous cherchons à connaître, mieux appréhender et canaliser en énergie de bienveillance, de vérité et de coopération.  
Si le cadre est institué, si le comité existe dans le Réseau, cela sera possible et permettra une cohérence entre les moyens que nous utilisons et la fin que nous poursuivons.

Nous avons peu parlé de la motion pour la création d'un Comité d'écologie relationnelle et de prévention des conflits – motion retirée du vote le dimanche matin pour diverses raisons – mais elle nous semble toujours nécessaire.  
Le nouveau CA peut en décider la création pour justement enclencher ce processus de respect et de prévention de conflits interpersonnels empêchant la réussite de nos objectifs d'arrêt urgent du nucléaire militaire et civil en France.  
L'enjeu en vaut la chandelle : entre le nucléaire et la bougie, il y a l'intelligence collective !

## **Atelier 6 - Rôle des CLI et de l'ANCLI, action institutionnelle antinucléaire**

Animateur : Guillaume Blavette (STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs)

Rapporteur : Mireille Joubert (SDN 38)

Participants : JP Delfau (CLI-Golfech), A Locusol, P Gardelle (CLI-Chinon), A Piestre, A Fournier (SDN Berry-Puisaye), M Joubert (SDN 38), JM Frontini (CLI-Chinon), M Boukowski, MH Mancinho (CLI-Marcoule), E Brenière (CLI Bugey), J Terracher (CLI-Civaux), M Château (CLI-Ionisos), G Blavette (CLIn Paluel-Penly)

Excusés : M Gueritte (CLI-Soulaines), M Marie (CLIS-Bure)

### **Tour de table**

L'Atelier a commencé par un tour de table. Chacun a pu présenter son expérience et exprimer des questions. Différents points de vue se sont exprimés de la part de militant(e)s qui ne participent pas tou(te)s à des CLI et qui pour certain(e)s doutent de l'intérêt d'une pratique institutionnelle.

### **Présentation des CLI et de l'ANCLI par J. Terracher**

La circulaire du Premier Ministre Mauroy du 15 décembre 1981 a créé les commissions locales d'information (CLI) auprès des installations nucléaires de base et de toutes les structures assimilées.

**Une Commission locale d'information (CLI)** est une structure d'information et de débat, consultative, instituée autour des Installations nucléaires de base. Les 53 CLI et les CLIS (dont 38 autour des sites nucléaires) rassemblent 3 000 membres, élus, syndicalistes, représentants d'associations et experts ou personnes qualifiées. 15 commissions d'information ont également été créées autour des sites nucléaires intéressant la défense, conformément à la loi.

Chaque CLI a une mission générale d'information du public en matière de sûreté et de suivi de l'impact des activités de l'installation classée sur les personnes et l'environnement. Dans le domaine du nucléaire, la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (dite loi TSN) leur a précisé leur organisation, leur fonctionnement et leurs missions.

La loi définit la « transparence en matière nucléaire » comme « l'ensemble des dispositions prises pour garantir le droit du public à une information fiable et accessible en matière de sécurité nucléaire ». La **Convention d'Aarhus**, texte européen ratifié la France, donne une valeur particulière à l'accès à l'information environnementale.

La CLI, en principe, est compétente en matière d'information, de santé et de sécurité des riverains, directement ou indirectement (via par exemple les retombées sur l'agriculture, l'eau, l'environnement...). Elle a vocation à contribuer à réduire les risques, y compris en cas d'accident, par une meilleure information des riverains et intérêts mentionnés par l'article L. 593-1 du Code de l'environnement.

Un décret du 12 mars 2008<sup>1</sup>, précise l'organisation et le fonctionnement des commissions locales d'information (CLI) auprès des installations nucléaires de base.

La décision de créer une CLI est prise par le président du **Conseil départemental** où l'installation nucléaire de base est sise (aux présidents des conseils généraux si le périmètre s'étend sur plusieurs départements). Il décide, s'il y a plusieurs installations proches, s'il y a lieu de créer une ou plusieurs commissions. Il nomme les membres de la commission, et la préside.

Certaines CLI aujourd'hui ont un statut associatif et dispose d'une plus large autonomie de fonctionnement, mais globalement leurs moyens sont inférieurs à ceux dont bénéficient les CLI encore rattachés aux Conseil départemental.

Le 5 septembre 2000, le bureau de la conférence des présidents CLI crée **l'Association nationale des commissions locales d'information (ANCLI)**, afin de fédérer les expériences et les attentes des 30 CLI existantes alors et d'être un interlocuteur unique auprès des instances nationales et internationales. Le décret du 12 mars 2008, qui précise l'organisation des CLI, amène l'ANCLI à revoir ses statuts ainsi que sa dénomination. Elle devient l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (ANCCLI).

L'ANCCLI met en oeuvre des procédures de concertation en lien avec l'IRSN et l'ASN dans le souci d'améliorer la sûreté nucléaire et de garantir le droit à l'information. Ainsi aujourd'hui, cette organisation pilote-t-elle le dialogue technique sur la cuve de l'EPR et le cahier des charges des 4e visite décennale (VD4).

L'ANCCLI offre par ailleurs des formations accessibles à tou(te)s pour mieux comprendre la législation mais aussi différents aspects techniques. Chaque année a lieu une Conférence nationale des CLI qui permettent aux acteurs de la sûreté nucléaire de dialoguer et d'échanger. Le mouvement antinucléaire y participe et y intervient.

### **Un constat partagé**

Les militant(e)s engagés dans les CLI conviennent de l'intérêt de cette participation : elle permet d'accéder à l'information, d'émettre des avis et de porter à la connaissance des autorités administratives les innombrables problèmes qui surviennent dans les INB :

- La participation aux CLI et l'exercice de mandats institutionnels permet de participer aux inspections de l'Autorité de sûreté et de développer un dialogue technique avec les représentants du personnel,
- C'est aussi l'occasion d'un travail de fond auprès des élus qui de plus en plus commencent à concevoir la présence d'une INB sur leur territoire comme une contrainte,
- La participation à la CLI modifie l'image des militant(e)s antinucléaires et permet un accès aux médias plus facile. Dès qu'un événement survient, les journalistes nous consultent même si cela ne donne pas lieu à des interviews ou à des articles,
- Les demandes d'autorisations de rejets et de prélèvements (DARP) sont l'occasion de mener un travail militant de contre-expertise citoyenne mais aussi d'information du public... qui méconnaît l'impact immédiat des installations nucléaires sur la santé et l'environnement,
- La participation aux CLI est un élément indispensable de la stratégie juridique mise en oeuvre par le Réseau Sortir du nucléaire et ses partenaires (en particulier FNE) : les informations recueillies et les relations entretenues avec l'Autorité de sûreté permettent d'étayer des dossiers juridiques

### **Des propositions**

1. Le Réseau Sortir du nucléaire pourrait inviter les groupes signataires de la Charte à rejoindre les CLI parce qu'encore aujourd'hui certains collèges associatifs ne comptent pas dans leurs rangs de militant(e)s antinucléaires,
2. L'action institutionnelle pour être efficace doit être coordonnée : les participants à cet atelier considèrent qu'il est urgent d'une rencontre nationale des militant(e)s antinucléaires et écologistes qui siègent dans les CLI soit organisée,

---

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000018315123>

3. Il est indispensable que ces militant(e)s puissent échanger et alimenter un fond documentaire. L'expérience des uns peut aider la pratique des autres. Ainsi conviendrait-il de compléter la liste SCIN mise en oeuvre par le Réseau par un espace de travail collaboratif qui permette d'archiver des documents,
4. Un travail de formation pourrait être mis en oeuvre pour aider chacun(e) à intervenir et travailler au sein des CLI.

## Atelier 7 - Bassins de lutte, régionalisation et décentralisation

Rapporteurs : Philippe Lambersens et Philippe Gardelle

30 participants et une dizaine d'intervenants.

Ouf ! C'est dans une bonne **ambiance** d'écoute et de travail que s'est déroulé l'Atelier ! ... (même si l'effervescence champenoise a été bridée par le bouchon de la limite des 3 minutes d'intervention par personne)

Les salariés ont expliqué à la demande comment ils travaillaient.

Le **constat** est partagé que le fonctionnement du Réseau est trop dirigé de haut en bas, même si c'est bien l'AG qui décide des campagnes.

Pourquoi **changer** : pour mieux se connaître entre groupes, mieux communiquer entre nous, pour se former dans l'échange.

Les forces vives sont locales et il est possible d' « avoir le nucléaire par la base ».

Comment se **regrouper** ?

- Pas par grandes régions administratives !
- Des regroupements dans des collectifs existent déjà (Normandie, Bretagne, Alsace, Bugey.....) ; certains sont à conforter (Loire ...) ; d'autres à créer (regroupement de CLI par régions....)

**Quelle définition géographique d'un bassin de luttes ?**

un bassin est un contenant avec des bords, une région a une frontière...

- Alors, par INB ?
- par collectif existant ?
- avec la symbolique de l'eau vivante et mouvante, par fleuve ou cote où s'alignent les réacteurs ? avec la symbolique du trou pour les mines et les déchets ? ...

Les **besoins** des groupes sont **différents** en fonction de leur localisation (ville ou campagne), de la focalisation sur une INB ou action antinucléaire plus générale.

Beaucoup souhaitent bénéficier de plus de **formation** (communication, expertise, structuration de groupes...).

Le Réseau devrait mieux aider à la **connaissance entre les groupes proches**. Le Réseau devrait porter à la connaissance des groupes la liste des donateurs du bassin/région (ceux qui le souhaitent, en cochant une case!) pour que les groupes puissent inciter ces donateurs à rejoindre des actions locales.

Les **finances** des groupes sont faibles en général.

Les subventions du Réseau à des projets de groupes sont actuellement quasi-systématiquement allouées sur un dossier simple ...et l'enveloppe prévisionnelle globale pas totalement dépensée. Si elle devait augmenter, réfléchir à quelles modalités de répartition pour quels besoins et quelles priorités.

Un réel besoin est exprimé que les **salariés** aident davantage les groupes,

- soit par du **travail polyvalent d'aide à la structuration-consolidation** de certains groupes, voire aide à la création de groupe à partir des fichiers donateurs notamment,
- soit par du **travail spécialisé** (communication, juridique, campagnes...).
- Et aussi la **synergie entre les 2** : exemple de la campagne « « De la mine aux déchets » qui s'est ainsi focalisé sur des actions sur l'usine de Malvési et les transports qui en découlent, actions bien médiatisées ainsi que le procès qui a suivi, avec des réunions publiques regroupant beaucoup de monde... mais le noyau militant trop faible n'a pas permis d'amplifier la lutte locale.

Question : avec le pool actuel de salariés, quel outil se donner pour **prioriser le travail** et éviter l'éparpillement ?

**Nécessité de d'avantage de lien entre les groupes et le Réseau, en essayant de ne pas privilégier certains groupes d'une même région.**

Ce qui implique que les groupes d'une même région acceptent aussi de travailler différemment sur différents niveaux (institutions, actions de masse, action non-violente ...).

**La coordination nationale sur des bassins thématiques** (vieux réacteurs, mines, déchets, militaire, projets nucléaires, santé....) apparaît nécessaire en parallèle aux regroupements locaux, mais est seulement évoquée.

Reste à mieux formaliser une **représentation** des groupes au sein du CA ! Comment ?

- 1 administrateur par bassin régional (et thématique ?), avec l'avantage de la représentativité mais le risque d'un CA trop pléthorique et donc nécessité d'un exécutif fort (« Bureau » Président ») ?
- Ou par ex 2 collèges Régions et Thèmes, qui élisent des administrateurs dont l'élection se fait soit par collèges avant l'AG, soit au cours de l'AG par tous les adhérents.